



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

amélioration de l'habitat

Question écrite n° 29699

Texte de la question

M. Yves Jégo attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la prime de 1 350 euros annoncée le 21 mars 2013 à Alfortville par le Président de la République pour aider les classes moyennes à financer la rénovation énergétique de leur logement. Trois mois plus tard, les modalités d'application de cette 18e mesure du plan d'investissement pour le logement restent un peu floues pour celles et ceux qui attendent cette aide avant d'entreprendre d'onéreux travaux à leur domicile. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître la date de mise en œuvre de ce dispositif ainsi que les moyens de communication mis en place pour informer le public de l'existence de cette prime et des conditions nécessaires pour en bénéficier.

Données clés

Auteur : [M. Yves Jégo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29699

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juin 2013](#), page 6301

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)